



**Conseil du 11^e arrondissement de Paris
Séance du mercredi 24 janvier 2024**

**Vœu afin que l'école élémentaire du 22 rue Saint-Maur soit dénommée
« École Jacques Delors »**

Le Conseil du 11^e arrondissement,

Considérant que c'est avec une vive émotion que nous avons appris le décès de Jacques DELORS, survenu le 27 décembre 2023, à l'âge de 98 ans ;

Que c'était un enfant du 11^e arrondissement ;

Qu'il a, en effet, grandi entre la place de la Bastille et le cimetière du Père-Lachaise ;

Qu'il habitait au 12 de la rue Saint-Maur et passait son temps à taper la balle sous les murs de l'ancienne prison de la Petite-Roquette ;

Qu'il a été scolarisé à l'école Saint-Maur, puis, après l'obtention de son certificat d'études, au lycée Voltaire ;

Qu'à la suite de son baccalauréat – obtenu, du fait de la guerre, à Clermont-Ferrand –, il entre à la Banque de France et adhère à la CFTC où il milite activement au groupe « Reconstruction », ayant participé à l'évolution de la CFTC en CFDT ;

Que son action syndicale le mènera, en 1959, au Conseil économique et social, puis, en 1962, au Commissariat général au Plan ;

Qu'il restera au Plan jusqu'en 1969, année au cours de laquelle il intègre le cabinet de Jacques CHABAN-DELMAS, pour mettre en œuvre le projet de « Nouvelle Société », proposé par le Premier ministre ;

Qu'il adhère, en 1974, au Parti Socialiste ;

Qu'associé à la première campagne présidentielle victorieuse de François MITTERRAND, il est nommé, en 1981, Ministre des Finances ;

Qu'il devient, en 1985, Président de la Commission européenne, à la tête de laquelle il restera 10 ans, effectuant deux mandats ;



Que cette période constitue l'âge d'or de la démarche communautaire avec, notamment, l'entrée en vigueur de deux textes – l'Acte Unique Européen en 1987, qui ouvre la voie au marché unique, et le traité de Maastricht en 1993, qui crée l'Union monétaire –, l'élargissement à cinq nouveaux pays et la réunification allemande, qu'il soutiendra ;

Que c'est également sous sa présidence que fut lancé le programme Erasmus qui a permis à de nombreux étudiants de suivre une partie de leur cursus à l'étranger afin de découvrir une nouvelle culture et maîtriser une autre langue ;

Que nous promouvons dans le 11^e arrondissement l'apprentissage des langues étrangères, notamment à l'école Saint-Maur, où un projet de classe colorée en langue étrangère avec un enseignant bilingue est à l'étude, et à la Cité Scolaire Voltaire, dont le collège dispose aujourd'hui d'une section internationale, deux établissements que Jacques DELORS a fréquentés comme indiqué précédemment ;

Que Jacques DELORS était un homme d'État et peut être considéré comme l'un des grands architectes de l'Europe dont il fut désigné « citoyen d'honneur » - titre honorifique qu'il partage avec seulement deux autres personnes Jean MONNET et Helmut KOHL ;

Qu'honorer sa mémoire, c'est faire vivre l'idéal européen ;

Sur le rapport de Monsieur Jérôme MEYER,

Sur proposition de Monsieur François VAUGLIN, Maire du 11^e arrondissement, et des élu.e.s du groupe Paris 11 en Commun ;

EMET LE VŒU :

Que l'école élémentaire du 22 de la rue Saint-Maur soit dénommée « École Jacques Delors ».

Résultat des votes :

Pour : Les élu.e.s du groupe Paris 11 en Commun : socialistes, écologistes et apparentés, du Groupe Ecologiste du 11^e, du groupe Communiste et Citoyen, M. Grégory MOREAU, et du groupe Changer Paris.

Le vœu est adopté à l'unanimité